



RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2020

CONCOURS FEMMES ET SPORT

CONCOURS FEMMES ET SPORT

EN GIRONDE

(Ouvert à toutes, dès 14 ans)

**Promouvoir l'image, la place et le rôle des femmes
dans le sport en Gironde !**

Lancement : Dimanche 8 mars 2020

Date limite de dépôt des dossiers : 1^{er} décembre 2020



Avec le soutien de :



L'objectif de ce concours est de promouvoir et de rendre visible la place et le rôle des femmes au sein du mouvement sportif Girondin au titre de leur implication bénévole, de leurs responsabilités associatives ou de leurs résultats sportifs.

Le concours est ouvert à toutes les filles et femmes âgées de plus de 14 ans licenciées ou impliquées dans un club et/ou un comité dont le siège est en Gironde.

Les candidates ne peuvent concourir que dans une seule catégorie de prix à la fois. Le dossier de candidature peut être présenté par un club ou un comité départemental au bénéfice d'une ou plusieurs personnes.

Les dossiers de candidatures sont téléchargeables sur notre site internet (www.cdos33.org).

Chaque dossier est transmis et instruit par les membres de la commission qui statue de manière collégiale sur la base d'un vote lors du jury qui se réunira au mois de décembre 2020. Pour compléter les éléments transmis dans le dossier, les organisateurs s'autorisent la possibilité de prendre contact avec les personnes ayant déposées la ou les candidatures (en amont de la date du jury).

LES CATÉGORIES

1. Coup de pouce 14/20 ans :

Prix qui souhaite récompenser une jeune fille de 14 à 20 ans pour son investissement et son engagement exemplaire au bénéfice d'une association sportive et/ou d'un comité quelle que soit la nature de son implication et de sa mission (bénévole, arbitre, sportive, éducatrice...)

2. Coup de cœur + 20 ans :

Prix qui souhaite récompenser une femme de plus de 18 ans pour son investissement et son engagement exemplaire au bénéfice d'une association sportive et/ou d'un comité, quelque soit la nature de son implication et de sa mission (bénévole, arbitre, sportive, éducatrice...)

3. Valorisation de la féminisation des postes à responsabilité :

Prix qui souhaite récompenser une femme pour son investissement et son engagement exemplaire en tant que dirigeante bénévole au sein d'une association sportive ou d'un comité.

4. Valorisation d'un parcours sportif :

Prix qui souhaite récompenser une femme pour son parcours sportifs (du fait de son exemplarité ou de son originalité).



Avec le soutien de :



LE JURY

Placé sous la gouvernance du Président du CDOS 33 et sous l'égide du responsable de la commission Femmes et Sport, sa composition pourra être :

- Les membres de la commission « Femmes et Sport » du CDOS 33
- Le représentant de la DDCS 33 en charge de la thématique « femmes et sport »
- Le représentant du Conseil Départemental 33 en charge de la thématique « femme et sport »

LES PRIX

Chacune des lauréates sera mise à l'honneur lors d'une manifestation organisée par le CDOS, durant le second semestre 2020 ou début 2021.

LE CALENDRIER

Lancement de l'opération : **Dimanche 8 mars 2020**

Clôture des inscriptions : **Mardi 1^{er} décembre 2020**

Délibération du jury : **Décembre 2020 / janvier 2021**

Les décisions du jury sont souveraines et ne peuvent faire l'objet d'un quelconque appel ou recours. La participation au concours implique la connaissance du présent règlement et son entière acceptation. Les lauréates s'engagent à communiquer et acceptent que les institutions communiquent leurs actions.



Avec le soutien de :

